

Page: 1/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression: 26.10.2015 Version: 6. 0 Révision: 26.10.2015

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- · 1.1 Identificateur de produit
- · Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique
- · N° d'ordonnance: 016-10
- · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- · Emploi de la substance / de la préparation: Produit de nettoyage
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Fournisseur/Producteur:

d e I t a pronatura Dr. Krauss & Dr. Beckmann KG Kurt-Schumacher-Ring 15-17 63329 Egelsbach Germany

Téléphone: int+49-(0)6103-4045-0 Fax: int+49-(0)6103-4045-190

Distribution:
Benckmar bvba,
Uitbreidingstraat 84/3,
2600 Berchem,

Tel.: +32 (0)3 2182155 Fax: +32(0)3 2182020 e-mail: info@benckmar.be

- · Adresse e-mail de la personne compétente: sds@kft.de
- · Service chargé des renseignements : Voir fournisseur/producteur
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoisons Hôpital central de la Base Reine Astrid Rue Bruyn 1 B-1120 Bruxelles

Cas d'urgence: +32 (0)70 245 245

Tél. 02 264 96 36 Fax 02 264 96 46

E-mail: info@poisoncentre.be

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Système de classification:

La classification correspond à la législation actuelle mais est complétée par des informations en provenance de sociétés ou d'ouvrages de référence.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)



Date d'impression: 26.10.2015 Version: 6. 0 Révision: 26.10.2015

#### Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique

(suite de la page 1)

Page: 2/8



GHS0

- · Mention d'avertissement Attention
- Mentions de danger

· Pictogrammes de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable. · **vPvB:** Non applicable.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description : Combinaison d'agents actifs spéciaux

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 1344-28-1 oxyde d'aluminium 1-5%

EINECS: 215-691-6 substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites

d'exposition sur le lieu de travail

CAS: 497-19-8 carbonate de sodium 1-5%

EINECS: 207-838-8 Eye Irrit. 2, H319

Numéro index: 011-005-00-2 N° REACH: 01-2119485498-19-xxxx

CAS: 110615-47-9 d-glucopyranose, oligomérique, C10-16(numéros pairs)-alkyl- glycosides

Numéro CE: 600-975-8 Eye Dam. 1, H318; Skin Irrit. 2, H315

N° REACH: 01-2119489418-23-xxxx

CAS: 75718-16-0 poly[3-((2-aminoéthyl)amino)propyl]méthyl(diméthyl)siloxane, à terminaison hydroxy 1-5%

Skin Irrit. 2, H315

Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

agent de polissage

agents de surface non ioniques < 5%

parfums

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer à la section 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des premiers secours
- · Indications générales : En cas de doute ou de symptômes prolongés, consulter un médecin.
- · après inhalation : néant

(suite page 3)

1-5%



Date d'impression: 26.10.2015 Version: 6. 0 Révision: 26.10.2015

#### Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique

(suite de la page 2)

Page: 3/8

· après contact avec la peau :

Laver à de l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Un contact oculaire du produit sous cette forme est peu probable. Au cas où des particules pénétreraient dans l'œil, les retirer comme on ôte usuellement un corps étranger.

Rincer les yeux ouverts avec de l'eau pendant 10 à 15 minutes.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

après ingestion :

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment

En cas d'avaler involontairement une grande quantité ou en cas des troubles, prière consulter immediatement un mèdecin.

Au cas où un bébé/un jeune enfant serait concerné, toujours consulter un médecin ou le service du centre anti-poison à titre de précaution.

- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Effets irritants locaux.
- · 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Traitement symptomatique

# **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- Movens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

- · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO2)

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité : Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- · Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

#### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Éviter tout contact avec les yeux.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Les indications mentionnées ci-dessous se réfèrent à l'échappement de grandes quantités.

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter la section 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter la section 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter la section 13

<u> — ве —</u>



Date d'impression: 26.10.2015 Version: 6. 0 Révision: 26.10.2015

#### Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique

(suite de la page 3)

Page: 4/8

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation Tenir les emballages hermétiquement fermés

- · Préventions des incendies et des explosions: Observer les règles générales concernant la protection anti-feu de l'entreprise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : non nécessaire
- · Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec les aliments

Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.

Respecter les prescriptions régionales en matière de stockage des substances dangereuses.

- · Autres indications sur les conditions de stockage : Tenir les emballages hermétiquement fermés
- · Classe de stockage : 10-13 Autres matières combustibles et non combustibles
- · 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Sans autre indication, voir section 7.
- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

#### 1344-28-1 oxyde d'aluminium

VL (Belgique) Valeur à long terme: 1 mg/m3

Fraction alvéolaire

#### · Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Comme il s'agit d'un produit compact devant être transformé à l'état humide, il n'existe aucun risque que des particules soient inspirées. Une surveillance des valeurs limites est donc inutile.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- Equipement de protection individuel :
- Mesures générales de protection et d'hygiène :

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau

Eviter tout contact avec les yeux

Au travail, ne pas manger ni boire

Les indications suivantes relatives à l'équipement de protection concernent le traitement commercial de grandes quantités.

Protection préventive de la peau par un onguent

- · Protection respiratoire: Inutile si conditions d'utilisation normales.
- Protection des mains :

En cas de contact prolongé:

Gants résistant aux produits chimiques (EN 374)

Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Inutile pour le consommateur final en cas d'utilisation normale. Si un contact direct et prolongé avec le produit concentré ou dilué devait être inévitable, le port de gants est conseillé.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 5)



Date d'impression: 26.10.2015 Version: 6. 0 Révision: 26.10.2015

## Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique

(suite de la page 4)

Page : 5/8

· Temps de pénétration du matériau des gants

- Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- Protection des yeux : Inutile en raison de la forme de présentation
- · Protection du corps : non nécessaire

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques		
RUBRIQUE 3. FIUDITELES DITYSIQUES EL CITITIQUES		

· 9 1 Informations sur les propriétés ph	veigues at chimiques assentialles		
Indications générales.	· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles · Indications générales		
· Aspect:			
Forme :	solide		
	Pâte		
Couleur :	rose		
· Odeur :	Parfumé		
· Seuil olfactif:	Non déterminé.		
· valeur du pH:	9,7-10,1		
	dans une solution de 10 %		
· Modification d'état			
Point de fusion :	non déterminé		
Point d'ébullition :	non déterminé		
· Point d'éclair :	non applicable		
· Inflammabilité (solide, gazeux) :	Incertain		
· Température d'inflammation :	non déterminé		
· Température de décomposition :	ncertain		
· Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.		
· Limites d'explosion :			
inférieure :	non applicable		
supérieure :	non applicable		
Propriétés comburantes	non déterminé		
· Pression de vapeur :	Non déterminé.		
· Densité à 20 °C:	1,4-1,6 g/cm³		
· Densité relative.	Non déterminé.		
· Densité de vapeur.	Non déterminé.		
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.		
· Constante de dissociation pKa	non déterminé		
· Solubilité dans/miscibilité avec			
l'eau :	partiellement soluble		
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) : non déterminé			
· Viscosité :			
dynamique :	non applicable		
cinématique :	Non applicable.		
9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.		



Date d'impression: 26.10.2015 Version: 6. 0 Révision: 26.10.2015

#### Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique

(suite de la page 5)

Page: 6/8

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- · Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.5 Matières incompatibles: Acides forts
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Si les consignes de stockage et de maniement sont respectées: aucuns produits de décomposition dangereux.

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- Toxicité aiguë :
- · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Nous ne disposons d'aucune information quantitative concernant la toxicologie de cette substance.

- Effet primaire d'irritation :
- · de la peau : non déterminé
- · des yeux :

Provoque une sévère irritation des yeux.

- · Sensibilisation : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
- · Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique : A present il n'y a pas des dates quantitatives concernant la toxicité aquatique.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications : La partie organique du produit est biologiquement dégradable.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · Autres indications écologiques :
- · Indications générales :

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Suivant annexe 4 de la réglementation administrative visant les substances polluantes de la nappe phréatique (VwVwS) du 17.05.1999

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

(suite page 7)



Date d'impression: 26.10.2015 Version: 6. 0 Révision: 26.10.2015

#### Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique

(suite de la page 6)

Page: 7/8

- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation : Elimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
- · Catalogue européen des déchets

20 01 29\* détergents contenant des substances dangereuses

15 01 02 emballages en matières plastiques

- · Emballages non nettoyés :
- Recommandation : L'emballage doit être évacué conformément à l'ordonnance sur les emballages.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport		
· 14.1 Numéro ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant	
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport		
· ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant	
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant	
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Polluant marin :	Non	
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.		
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC  Non applicable.		
· Indications complémentaires de transport :	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci - dessus	
· "Règlement type" de l'ONU:	néant	

## **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- · Prescriptions nationales :
- · Classe de pollution des eaux :

Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

(suite page 8)



Date d'impression: 26.10.2015 Révision: 26.10.2015 Version: 6. 0

#### Nom du produit Dr Beckmann Pierre vitrocéramique

(suite de la page 7)

Page: 8/8

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

#### Raisons pour modifications:

Règlement (CE) n° 453/2010 Informations sur les composants Valeurs limites sur le lieu de travail Révision générale

Remplace la version du: 02.05.2014

#### **Phrases importantes**

Extrait de section 3 la fiche des données de sécurité (ne concerne pas le marquage du produit)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Service établissant la fiche de données de sécurité :

KFT Chemieservice GmbH Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim Postfach 1451 64345 Griesheim Germany

Tel.: +49 6155 86829-0 Fax: +49 6155 86829-25

Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 86829-22

· Contact : Dr. Daniela Krimm

#### Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

#### \* Données modifiées par rapport à la version précédente

Les sections marqués d'un \* présentent des modifications par rapport à la derniere version.